



Position nationale en éducation à l'environnement

FUB & REE

Table des matières

Introduction	3
Objectifs du document	3
Public cible	3
Historique de l'éducation à l'environnement	4
L'éducation à l'environnement: une définition	5
Définition	5
Education à l'environnement et au développement durable	6
L'éducation à l'environnement, une porte d'entrée de l'éducation en vue du développement durable	6
Conception de la durabilité	6
Conception de l'éducation	8
Quelle est la finalité de l'éducation à l'environnement?	9
Objectifs principaux	9
Quels objectifs d'apprentissages?	9
Compétences	9
Valeurs	10
Domaines thématiques	10
Diversité des méthodes et principes didactiques	11
Sélection de principes didactiques	12
Glossaire des principaux termes	13
Annexes	14
Membres du groupe de travail pour l'élaboration du présent document	14
IUCN 1971	14
UNESCO Intergovernmental Conference on Environmental Education, Tbilisi, 1977	14
Charte de la terre	15
L'éducation au service de la Terre, Canada	16
Modèle des trois cercles - durabilité faible	18
Définitions de la compétence selon F. E. Weinert et G. Le Boterf	19

Introduction

La Fachkonferenz Umweltbildung (FUB) est un réseau suisse alémanique qui réunit des responsables des cantons et d'organisations actives dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Ce réseau s'est notamment donné pour objectif de renforcer l'éducation à l'environnement dans la société et de la positionner en tant que composante essentielle de l'éducation en vue d'un développement durable. Cette prise de position a été élaborée par un groupe de travail de la FUB (cf. annexes) et avalisée le 9 novembre 2010. Dans le but d'obtenir un positionnement national, le Réseau romand des organisations actives en éducation à l'environnement (REE) a également validé ce document le 1er décembre 2011.

Dans ce document, la FUB et le REE prennent position sur des aspects fondamentaux de l'éducation à l'environnement formelle, informelle et non formelle.

Objectifs du document

- Affirmer une position nationale sur des aspects fondamentaux de l'éducation à l'environnement et renforcer l'identité des acteurs dans ce domaine.
- Activer un processus de développement de la qualité chez les prestataires en éducation à l'environnement.
- Elaborer une base pouvant servir au développement de critères de qualité pour des prestations en éducation à l'environnement.
- Mettre en évidence la contribution de l'éducation à l'environnement pour l'éducation en vue du développement durable.
- Positionner l'éducation à l'environnement auprès des responsables politiques, éducatifs et administratifs.

Public cible

- Membres de la FUB et du REE
- Prestataires en éducation à l'environnement
- Experts et spécialistes de l'éducation à l'environnement
- Responsables politiques, éducatifs et administratifs en charge de l'éducation à l'environnement

Historique de l'éducation à l'environnement

Dans les années 1970, la protection de la nature et de l'environnement passent dans l'opinion publique. C'est principalement la « crise écologique » marquée par une accentuation visible de la pollution, une pénurie des ressources et une explosion démographique dans de nombreux pays du monde qui est à l'origine de cette prise de conscience. L'éducation à l'environnement fut d'abord l'oeuvre d'organisations non gouvernementales privées engagées pour la nature et l'environnement. En 1977 se tient à Tbilissi la Conférence de l'UNESCO sur l'éducation à l'environnement. En Suisse apparaît alors dans l'enseignement une éducation à la protection de l'environnement inspirée de l'écologie et basée sur des méthodes de biologie de terrain. La transmission de connaissances et l'étude des interactions en sont les objectifs principaux dans une perspective de changement des comportements individuels. Dans les années 1980, c'est la pédagogie de projet qui gagne du terrain et sert de cadre à l'expérimentation et à l'apprentissage actif dans et par la nature. Le développement d'une conscience écologique et d'un comportement responsable de l'individu face à son environnement sont alors au cœur des préoccupations de l'éducation à l'environnement.

L'Office fédéral de l'environnement (l'OFEV¹) s'engagent aux côtés des ONG. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) reconnaît pour la première fois en 1988 que l'éducation à l'environnement est un objectif de formation important². La mort des forêts, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl ou encore l'incendie de la firme pharmaceutique Sandoz à Schweizerhalle (tous deux en 1986) ont grandement contribué à un large soutien de l'opinion publique pour l'éducation à l'environnement.

Suite à la Conférence des Nations Unies de Rio en 1992, l'apprentissage en vue d'une société durable est également devenu le leitmotiv de l'éducation à l'environnement, poussant celle-ci vers un lent, mais néanmoins certain, changement de paradigme :

- Passage d'une pensée sectorielle à une pensée systémique, d'une entrée classique par les sciences naturelles à une ouverture aux aspects socio-écologiques³. Développement d'une éducation à l'environnement qui intègre la complexité, les interactions et l'interdisciplinarité.
- Passage d'une éducation à l'environnement centrée sur les problèmes et les déficits écologiques à une éducation à l'environnement orientée sur la gestion des ressources naturelles.
- Passage d'une éducation à l'environnement essentiellement axée sur le changement de comportement à l'échelle individuelle, vers une éducation à l'environnement axée sur la résolution de situations-problèmes par la société.
- Passage de la transmission de connaissances au développement de compétences⁴.

1 Nommé alors OFEFP Office Fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage.

2 Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (1988): Déclaration concernant l'éducation à l'environnement dans les écoles.

3 L'« éducation à l'environnement socio-écologique » aborde des thèmes qui intègrent à la fois l'environnement et la construction de l'avenir du point de vue du vécu de l'apprenant. Elle s'oriente vers des questions actuelles et analyse de manière critique des situations du quotidien afin d'en dégager des solutions et des alternatives (cf. Kyburz-Graber, R., Halder, U., Hügli, A., Ritter, M. (2001). *Umweltbildung im 20. Jahrhundert: Anfänge, Gegenwartsprobleme, Perspektiven*. Münster/New York/München/Berlin: Waxmann.).

4 Cf. Nagel, U. (2008). L'évolution de l'EE dans le contexte social in *educationenvironnement.ch*, 2008/02. et CDIP (2002): *Avenir Education Environnement Suisse*. Berne: CDIP pp. 14-20.

Suite à la conférence des Nations Unies sur le Développement Durable en 2002 à Johannesburg, qui a mis l'aspect éducatif sur le devant de la scène, l'ONU inaugure la « Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable 2005-2014⁵ ». La Suisse s'est alors engagée à intégrer l'éducation en vue du développement durable à tous les niveaux de formation et l'éducation à l'environnement est reconnue en tant que contribution essentielle pour l'éducation en vue du développement durable⁶.

L'éducation à l'environnement: une définition

La définition de l'éducation à l'environnement telle qu'énoncée ci-après s'appuie sur une définition de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature) de 1971 et sur son application formulée dans le cadre de la Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement à Tbilissi en 1977 (cf. annexe). Nous estimons à l'heure actuelle important de compléter et préciser cette définition par deux éléments: un accent plus marqué sur l'aspect du maintien des écosystèmes (voir aussi sous « notion de durabilité ») et l'intégration de la dimension de justice environnementale (écojustice).

Définition

L'éducation à l'environnement se préoccupe de la relation entre l'Homme et l'environnement. Elle met l'accent sur la volonté d'agir de l'être humain et sur sa capacité à traiter les ressources naturelles avec respect, dans un contexte de conflits d'intérêts entre l'individu et la société, entre l'économie et l'écologie. En ce sens, l'éducation à l'environnement doit favoriser la perception et l'expérience personnelle et doter l'apprenant d'outils pour gérer des situations contradictoires. Une approche globale et contextualisée de l'apprentissage, des expériences vécues dans et avec la nature, l'acquisition de connaissances, la formulation de pistes d'actions, la construction active de son propre espace de vie constituent des éléments centraux de l'éducation à l'environnement.

L'éducation à l'environnement est à la fois le processus et l'aboutissement d'un développement conscient et inconscient de compétences qui permettent à l'être humain de gérer les exigences de la vie sur un plan personnel comme collectif et d'endosser une responsabilité partagée envers son environnement social, naturel et construit. L'éducation à l'environnement met l'accent sur le maintien des écosystèmes. Elle contribue de manière essentielle à une éducation en vue du développement durable.

5 UNESCO Education Sector (2005). *International implementation scheme. United Nations Decade of Education for Sustainable Development (2005-2014)*. <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/03541/index.html?lang=fr> (page consultée le 16.11.2011).

6 La Conférence suisse de coordination EDD (CC EDD) veut parvenir à intégrer l'EDD à l'école obligatoire par l'entremise du plan de mesures EDD (cf. www.cdip.ch). L'éducation au développement durable a de surcroît été ancrée dans la loi sur la formation professionnelle et dans la loi sur les hautes écoles spécialisées. Le renforcement de l'EDD formelle et informelle est également considéré comme un élément important de la stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral, quand bien même il n'existe pas encore de stratégie nationale en la matière (cf. Conseil fédéral (2008) Stratégie pour le développement durable: lignes directrices et plan d'action. 2008-2011, p. 33 ss <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00262/00528/index.html?lang=fr> (pages consultées le 15.02.2012).

Education à l'environnement et au développement durable

L'éducation à l'environnement n'a rien perdu de son actualité et de sa nécessité. Les écosystèmes qui assurent la survie des générations actuelles et futures sont plus menacés que jamais. Les changements climatiques, la surexploitation des ressources naturelles, les catastrophes environnementales locales et globales, le recul de la biodiversité font partie des défis majeurs et urgents du 21^{ème} siècle.

L'éducation à l'environnement, une porte d'entrée de l'éducation en vue du développement durable

Sans une biosphère intacte, il ne peut y avoir de développement économique et social soutenable sur le long terme. En ce sens, les objectifs de l'éducation à l'environnement rejoignent ceux de l'éducation en vue du développement durable, avec pour seule différence un accent plus marqué sur les aspects écologiques. L'éducation en vue du développement durable a, elle, en plus de l'éducation à l'environnement, recours à d'autres perspectives éducatives, telles que l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'économie durable, la pédagogie de la paix, etc.

Conception de la durabilité

La FUB et le REE soutiennent le concept de la durabilité forte, à savoir que l'Homme est à la fois élément de la société et bâtisseur de l'économie et que cet ensemble dépend du fonctionnement équilibré des écosystèmes. Le concept de la durabilité forte considère que le capital naturel ne peut être substitué par aucun autre capital (matériel ou humain) et qu'il est de ce fait indispensable de préserver les ressources naturelles. Toute activité économique et sociale doit s'inscrire dans les limites supportables du capital naturel et respecter l'équité inter- et intra-générationnelle⁷.

Développement durable

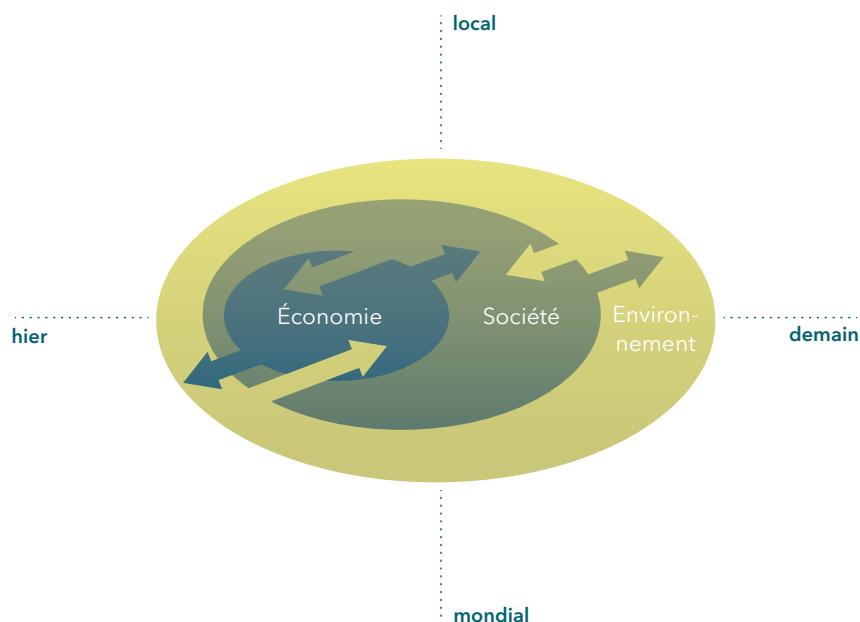
Issu d'un précepte de l'économie forestière, le développement durable est devenu un principe directeur pour le 21^e siècle. Voici comment la Commission Brundtland a défini l'idée fondamentale d'un développement durable (1987):

« Un développement durable permet de répondre aux besoins de la génération actuelle sans remettre en cause la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Le principe directeur du développement durable aspire à un développement viable et pérenne, qui perdure de génération en génération. Le développement durable n'est pas une vision établie, mais un concept régulateur qui incite les êtres humains à tirer collectivement des enseignements des grands défis sociétaux, tels que la pauvreté, les conflits sociaux, la surexploitation des ressources et de la nature, le changement climatique, etc., à chercher de nouvelles solutions et à se montrer disposés à les mettre en oeuvre. Il en va à la fois de l'aménagement concret de leur existence individuelle et de la prise de décisions à l'échelle de toute la société.

⁷ Cf. Sachverständigenrat für Umweltfragen Deutschland (2002). *Umweltgutachten 2002*. http://www.umweltrat.de/SharedDocs/Downloads/DE/01_Umweltgutachten/2002_Umweltgutachten_Bundestagsdrucksache.pdf?blob=publicationFile (page consultée le 10.11.2010).

Un développement durable doit toujours être renégocié par le plus grand nombre possible de parties prenantes et intéressées, appelées à prendre en compte les aspects écologiques, économiques et sociaux. Il combine le principe économique de précaution (« Vivre des intérêts et non du capital ») avec les principes éthiques de l'équité et de la solidarité.



Ce modèle de la durabilité forte montre l'emboîtement des 3 systèmes économique, social et environnemental et leurs interactions dans le temps et dans l'espace⁸.

Contrairement au modèle fréquemment présenté des trois cercles (cf. annexe) qui place l'économie, la société et l'environnement sur un même niveau, ce modèle montre trois sous-systèmes, qui s'emboîtent les uns dans les autres et interagissent entre eux. Le système économique est un sous-système de la société humaine (système social), à son tour sous-système du système environnemental. Sans écosystèmes, pas de société et sans société pas d'économie. Le modèle représente également les multiples implications temporelles et spatiales des processus économiques, sociaux et écologiques.

⁸ Cf. Hanspeter Stamm, Lamprecht und Stamm Sozialforschung und Beratung, www.lsweb.ch (page consultée le 15.02.2012) : «Gesellschaft Schweiz», exposé HEP Fachhochschule Nordwestschweiz sur le développement durable, Naturama Aargau 2009 et ÖIN, Österreichisches Institut für Nachhaltige Entwicklung, Vision «Strong Sustainability» http://oin.at/?page_id=11 (page consultée le 15.02.2012), illustration adaptée par Thomas Flory (2010), Naturama Aargau, Umweltbildung.

Conception de l'éducation

L'éducation ne peut être « créée », « provoquée » ni « produite ». Elle s'initie à partir de la motivation et de l'action des apprenants. L'éducation est par conséquent un processus individuel et actif, qui se réfère à soi-même et à une situation donnée et qui a en grande partie lieu dans un contexte d'interaction sociale. Des offres de formation peuvent être produites et apportées de l'extérieur vers l'individu ou le groupe, mais il en résulte un effet avant tout indirect dont la réussite est difficilement mesurable.

L'être humain apprend tout au long de sa vie, de sa naissance à sa mort, à l'école et en dehors, de manière informelle, autodidacte, ou dans le cadre d'offres institutionnelles.

L'éducation constitue une impulsion importante pour un développement écologiquement durable. On lui attribue souvent un rôle de moteur de changement de la société, rôle pour lequel elle se sent cependant fréquemment dépassée. Il n'en demeure pas moins qu'elle fournit un accompagnement indispensable à la mise en place de processus de changement.

L'éducation ne livre pas de réponses toutes faites à des questions politiques, éthiques et écologiques complexes ; **elle contribue à élaborer différentes perspectives ouvertes sur l'avenir.** Elle n'est pas l'instrument pour faire valoir des intérêts politiques particuliers, mais un outil pour aborder la complexité dans un processus d'apprentissage responsable. Solutions stratégiques, comportements et valeurs ne sont pas enseignés comme des commandements, mais abordés sous forme de questionnements dans un contexte de développement durable⁹.

⁹ Lorsque l'on aborde par exemple les valeurs, le défi consiste à, d'une part, mettre en évidence et clarifier les valeurs personnelles, et, d'autre part, donner de l'espace à d'autres perceptions. (cf. INWENT, (2009). *A crosscurricular framework for global development education in the context of education for sustainable development*. Bonn.

Quelle est la finalité de l'éducation à l'environnement ?

L'éducation à l'environnement vise un développement soutenable de l'humanité et des écosystèmes.

Objectifs principaux

- Promouvoir un mode de vie permettant aux générations actuelles et futures de vivre une vie digne et équitable, remplie de sens et de bien-être (par exemple une mobilité respectueuse du climat et des ressources).
- Favoriser une approche politique, un système économique et une société orientés vers un développement écologiquement durable.
- Développer des valeurs éthiques qui favorisent un développement écologiquement durable.
- Développer une société apprenante qui, dans des situations d'opinions divergentes, est capable de communiquer sur des objectifs et des valeurs fondamentales et de rechercher des solutions.
- Développer une société qui reconnaît la valeur intrinsèque de la nature.
- Développer une société capable de gérer et d'éviter les problèmes environnementaux locaux et mondiaux.

Quels objectifs d'apprentissages ?

Compétences

L'éducation à l'environnement mise sur l'acquisition de connaissances de bases, de capacités, d'aptitudes et de valeurs qui favorisent le développement de compétences¹⁰ permettant à l'apprenant de comprendre et respecter la finitude des écosystèmes et de participer, en tant que membre d'une communauté, à la préservation et à la construction consciente, solidaire et visionnaire de l'environnement naturel et sociétal.¹¹ En proposant des outils et des méthodes qui permettent de faire des choix éclairés et de les traduire en actes, l'éducation à l'environnement contribue à une meilleure compréhension des interdépendances écologiques, sociales, économiques, culturelles et éthiques et des enjeux qui en découlent.¹²

¹⁰ Définition inspirée de Weinert, F.E. (2001). Leistungsmessungen in Schulen. Weinheim et Bâle et de Le Boterf, G. (1995). *De la compétence, essai sur un attracteur étrange*, Paris: Editions d'organisations.

¹¹ Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (2010). *Portrait FEE 2010*. www.educ-envir.ch

¹² Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (2011). *Compétences EE en vue du développement durable*. <http://www.educ-envir.ch/bases/competences-ee> (page consultée le 16.11.2011).

Valeurs

L'engagement personnel et les valeurs éthiques qui favorisent une société durable, telles que le respect envers la nature, envers soi et autrui, la responsabilité, la modération, le principe de précaution, la prise en charge, la valeur intrinsèque de la nature, etc. sont des objectifs centraux de l'éducation à l'environnement¹³. On retrouve dans la Charte de la Terre¹⁴ ou dans l'article canadien « L'éducation au service de la Terre » (cf. annexe), ce type de vision d'une société mondiale du 21^{ème} siècle juste, durable et pacifique, construite sur des principes éthiques fondamentaux.

Domaines thématiques

L'éducation à l'environnement est un important pont entre les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales. En effet, les problèmes environnementaux ne peuvent se résoudre à l'unique échelle scientifique et technique, mais doivent également être analysés de manière interdisciplinaire sur un plan psychologique, social et politique.

Ci-dessous, un schéma non exhaustif montre la diversité des thématiques pouvant être abordées en éducation à l'environnement.



13 Jucker, R. (2002). *Our Common Illiteracy: Education as if the Earth and People Mattered*. Frankfurt/M.: Peter Lang, p. 59.

14 <http://www.earthcharterinaction.org/contenu> (page consultée le 16.11.2011).

Diversité des méthodes et principes didactiques

Une éducation à l'environnement moderne poursuit une approche intégrée, où l'apprentissage en situation et l'expérience par le vécu jouent un rôle prépondérant. Elle est d'autant plus efficiente qu'elle part d'actions concrètes, de situations proches du quotidien de l'apprenant et de thématiques pour lesquelles il se sent particulièrement concerné.

L'éducation à l'environnement s'appuie sur des processus d'apprentissage ouverts, où les apprenants organisent, voire déterminent et dirigent les étapes de travail et d'apprentissage. Elle utilise des méthodes diversifiées qui vont au-delà d'un enseignement traditionnel (exploration, excursions, études de cas, entretiens, débats, conférences, ateliers, jeux de rôles et de société, travaux de groupes, projets, stages pratiques, etc.), intègre les milieux naturels et de vie proches comme lieux d'apprentissage privilégiés et s'appuie sur la collaboration avec des partenaires tels que l'école, l'entreprise, le quartier, la commune, les habitants, les autorités, ou tous à la fois¹⁵.

Le processus d'apprentissage se situe dans un triangle pédagogique entre l'apprenant, l'enseignant ou l'intervenant et le thème. Il favorise la construction de soi et l'acquisition de compétences thématiques, méthodologiques et sociales. En fonction du public-cible, du thème et du contexte d'apprentissage, une utilisation variée et créative des différentes méthodes traditionnelles ou nouvelles contribue de manière significative à l'efficacité et à l'attractivité du processus d'apprentissage.

15 Sieber-Suter, B., Affolter C. & Nagel, U. (2002). *Didaktisches Konzept Umweltbildung*. Zofingen et Zurich : Stiftung Umweltbildung Schweiz et Pestalozzianum.

Sélection de principes didactiques¹⁶

- **Globalité, sens et émotions:** percevoir et expérimenter son environnement de manière diversifiée et en s'y intégrant corps et âme. Créer un lien personnel, émotionnel et sensoriel avec l'environnement et la nature et aborder des questions environnementales qui touchent et concernent.
- **Situation-problème¹⁷/exploration:** le processus d'apprentissage devrait s'appuyer sur une question vive ou une situation complexe, sur des phénomènes et des problèmes qui éveillent des émotions, qui présentent un côté incertain et inexpliqué, qui suscitent la curiosité et le questionnement, qui donnent envie d'être améliorés.
- **Perspective multiple et approche systémique:** regarder les objets d'études sous plusieurs angles, considérer les différentes perspectives des acteurs impliqués, visualiser la complexité et la multitude des thèmes et circonstances, analyser les interdépendances, les interactions, les effets rétroactifs, les dynamiques.
- **Perspective d'avenir:** se questionner sur les effets à long terme. Se confronter à ses visions et à celles des autres.
- **Apprentissage en situation:** apprendre par le vécu, par la confrontation au réel et les rencontres authentiques.
- **Pensée et action créatrice:** réfléchir aux possibilités de co-construire l'environnement, apprendre par l'action, agir dans un contexte donné, au sein d'une communauté existante.¹⁸
- **Valeurs et réflexion:** réfléchir et se confronter à ses valeurs et à celles des autres, à son mode de vie et à celui d'autrui. Se questionner sur l'impact de décisions personnelles et collectives, sur les connaissances et expériences acquises lors d'actions individuelles et collectives.
- **Participation et coopération:** travailler en groupe et en réseau. Prendre conscience ensemble (classe, commune, entreprise, etc.) qu'il est possible d'exercer une influence et un pouvoir démocratique à différents niveaux. Assumer ses décisions.¹⁹

16 Le choix des principes didactiques s'appuie sur diverses sources: Sieber-Suter, B., Affolter, C. & Nagel, U. (2002). *Didaktisches Konzept Umweltbildung*. Zofingen et Zurich: Stiftung Umweltbildung Schweiz et Pestalozzi-anum; Reissmann, J. (1998). *Nachhaltige, umweltgerechte Entwicklung - Chance für eine Neuorientierung der (Umwelt)Bildung* in Beyer, A. *Nachhaltigkeit und Umweltbildung*: Krämerverlag; Tilbury, D., Coleman V. & Garlick, D. (2005). *A National Review of Environmental Education and its Contribution to Sustainability in Australia*: School Education. Canberra: Australian Government Department of the Environment and Heritage and Australian Research Institute in Education for Sustainability [ARIES], p.10-36; Bolscho, D. & Seybold, H. (1996). *Umweltbildung und ökologisches Lernen. Ein Studien- und Praxisbuch*. Berlin: Cornelsen Scriptor, p. 139; Künzli David, C., Bertschy, F., de Haan, G. & Plesse, M. (2010). *Apprenons à construire l'avenir par l'éducation en vue du développement durable. Guide didactique pour repenser l'enseignement primaire*. Berlin: Programme Transfer 21 / FU Berlin, p. 18.

17 Le terme « problème » n'est pas uniquement à considérer dans sa connotation négative. Il inclut ici également des activités, questions et défis intéressants.

18 Les 30 dernières années d'éducation à l'environnement ont montré qu'il était possible de construire une conscience écologique, mais que cette dernière n'induit pas forcément un passage à l'acte. D'un autre côté, on constate qu'un changement s'opère lorsqu'une communauté partage des valeurs qui favorisent l'équité et la durabilité. Ce sont les liens personnels et concrets, les choses que l'on connaît et apprécie, les sujets qui nous intéressent, qui sont les meilleurs vecteurs pour induire une prise en charge de responsabilité.

19 Winter, F. (1993). *Umweltängste - Zukunftshoffnungen*: Verlag die Werkstatt.

Glossaire des principaux termes

EDD

Par une éducation en vue du développement durable (EDD), l'apprenant saisit le sens de sa coresponsabilité dans le respect des bases de la vie et des droits humains. Une EDD amène chaque personne à réfléchir à sa place dans le monde et à la signification d'un développement durable pour elle-même et la société. Elle développe aussi les compétences nécessaires pour participer à la construction de cette société. Au travers d'une EDD, l'individu apprend à se positionner dans une situation complexe, à imaginer des solutions à des problématiques rencontrées, à identifier des marges de manœuvres possibles et à mettre en œuvre des actions concrètes en tenant compte d'intérêts divergents. Il s'exerce à voir au-delà du niveau individuel afin d'aboutir à des visions d'ensemble intégrant des acteurs collectifs, dont le système politique. En analysant et débattant des valeurs, principes et objectifs du DD, l'apprenant parvient de mieux en mieux à faire le lien entre ses choix et les conséquences de ses choix et pratique ainsi un transfert entre ses apprentissages et des situations de vie.²⁰

Développement durable

Un développement durable n'est pas un modèle figé, mais un processus qui évolue continuellement en fonction des acteurs et des contextes. Il requiert dans tous les cas que des considérations sociales, économiques et écologiques, dans le temps et dans l'espace, soient intégrées simultanément dans les réflexions et les prises de décision. Cela implique un changement structurel à long terme des systèmes socioéconomiques, ainsi que des changements de comportements, notamment individuels. Les acteurs privés et publics, collectifs et individuels, contribuent ainsi à chercher des réponses à certaines questions que l'humanité entière a en commun et agissent en conséquence. Pour satisfaire nos besoins élémentaires tant matériels qu'immatériels, nous avons besoin d'une économie au service du bien commun, d'une société solidaire pour garantir sa cohésion ainsi qu'un environnement naturel gardant sa capacité à se régénérer.²¹

Environnement

Terme systémique qui définit tout ce qui se trouve en dehors des limites d'un système, mais qui se trouve en interaction avec celui-ci. Sans précision, ce terme désigne dans le texte l'environnement bio-physique.

Environnement culturel

L'environnement culturel désigne l'ensemble de l'environnement créé par l'Homme (infrastructure, art, paysages culturels, etc.).

Environnement social

L'environnement social inclut les autres êtres humains, les règles et normes sociétales, les relations politiques, l'économie, etc.

20 Cf. Fondation Education et Développement et Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (2010). *L'éducation en vue du développement durable: une définition.* http://www.globaleducation.ch/globaleducation_fr/resources/XY/DefEDD_FEDFEE.pdf (page consultée le 16.11.2011).

21 Ibidem.

Annexes

Membres du groupe de travail pour l'élaboration du présent document

- Marcel Fierz, Fondation SILVIVA
- Thomas Flory, Naturama Aarau
- Nadine Ramer Almer, Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch
- Barbara Schäfli, Fondation suisse d'Education pour l'Environnement FEE (coordination)
- Bruno Scheidegger, ZHAW, Institut pour l'environnement et les ressources naturelles Wädenswil

Ont également contribué:

- Rolf Jucker, Christoph Frommherz, Fondation suisse d'Education pour l'Environnement FEE
- Beatrix Winistorfer, Service de l'enseignement du canton de Lucerne
- Peter Kyburz, Fondation SILVIVA

IUCN 1971

Environmental Education (EE) is «... the process of recognizing values and clarifying concepts in order to develop skills and attitudes necessary to understand and appreciate the interrelatedness among men, his culture and his biophysical surroundings. EE also entails practice in decision-making and self-formulation of a code of behavior about issues concerning environmental quality».

UNESCO Intergovernmental Conference on Environmental Education, Tbilisi, 1977

- Environmental Education (EE) is a lifelong educational process that occurs at all levels of education.
- EE is about the interactions which occur in the natural, the built and social environment. It should lead to the understanding of human interactions and political processes, together with the nature of socio-economic issues and the effect of these on environmental degradation or enhancement.
- EE is for developing attitudes and value systems which lead to socio-economic improvement through positive social interactions and the maintenance and improvement of the natural and built environment.
- EE aims to develop an individual's understanding, skills and the feelings of empowerment that are necessary for both positive behaviour towards the biophysical and social environment in everyday living, and for active participation in group efforts to find the optimal solutions for environmental problems.
- EE requires a holistic and preferably interdisciplinary approach to teaching with opportunities for diverse learning experiences, but with particular emphasis on direct experiential learning in natural, built and social environments.

Charte de la terre

La rédaction de la Charte de la Terre impliqua le processus le plus inclusif et participatif jamais lié à la création d'une déclaration internationale. La Charte de la Terre constitue le cadre pour l'Agenda 21 et l'UNESCO la recommande de manière officielle pour la mise en oeuvre d'une éducation en vue du développement durable. Elle a été traduite en 30 langues et met également à disposition différents outils pédagogiques.

Les 16 principes de la Charte de la Terre

Respect et protection de la communauté de la vie

1. Respecter la Terre et toute forme de vie.
2. Prendre soin de la communauté de la vie avec compréhension, compassion et amour.
3. Bâtir des sociétés démocratiques, justes, participatives, durables et pacifiques.
4. Préserver la richesse et la beauté de la Terre pour les générations présentes et futures.

Intégrité écologique

5. Protéger et rétablir l'intégrité des systèmes écologiques de la Terre, en particulier la diversité biologique et les processus naturels qui assurent le maintien de la vie.
6. Empêcher tout dommage causé à l'environnement comme meilleure méthode pour le préserver et appliquer le principe de précaution là où les connaissances sont insuffisantes.
7. Adopter des modes de production, de consommation et de reproduction qui préservent les capacités régénératrices de la Terre, les droits de l'homme et le bien-être commun.
8. Faire progresser l'étude de l'écologie durable et promouvoir le libre échange et l'application élargie des connaissances acquises.

Justice sociale et économique

9. Éradiquer la pauvreté en tant qu'impératif éthique, social et environnemental.
10. S'assurer que les activités et les institutions économiques à tous les niveaux favorisent le développement humain de manière juste et durable.
11. Affirmer l'égalité et l'équité des genres comme condition préalable au développement durable et assurer l'accès universel à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités économiques.
12. Défendre le droit de tous les êtres humains, sans discrimination, à un environnement naturel et social favorisant la dignité humaine, la santé physique et le bien-être spirituel, en portant une attention particulière aux droits des peuples indigènes et des minorités.

Démocratie, non-violence et paix

13. Renforcer les institutions démocratiques à tous les niveaux et promouvoir une gouvernance qui obéisse aux principes de transparence et justiciabilité, ainsi que la participation de tous dans la prise de décision, et l'accès à la justice.
14. Intégrer au système d'éducation et à la formation continue les connaissances, les valeurs et les compétences nécessaires à un mode de vie durable.
15. Traiter tous les êtres vivants avec respect et considération.
16. Promouvoir une culture de tolérance, de non-violence et de paix.

Texte intégral sous:

<http://www.earthcharterinaction.org/contenu/pages/La-Charte-de-la-Terre.html>

L'éducation au service de la Terre, Canada²²

Ce sont les connaissances, les habiletés et les attitudes concernant le développement durable que l'éducation au service de la Terre considère comme nécessaires pour permettre un avenir viable.

Connaissances

Liste des connaissances que les jeunes d'aujourd'hui devront acquérir pour devenir des citoyens responsables au XXI^e siècle.

- Le caractère fini du système que constitue la planète Terre et les éléments constitutifs de son environnement.
- Les ressources de la Terre, plus particulièrement le sol, l'eau, les minéraux, etc, ainsi que leur répartition et leur rôle vis-à-vis des organismes vivants.
- La nature des écosystèmes et des biomes, leur bon fonctionnement et leur interdépendance dans la biosphère.
- L'importance des ressources de l'environnement pour la vie humaine et sa préservation.
- La symbiose des sociétés aborigènes avec l'environnement.
- La façon dont la répartition des ressources peut influencer la nature des sociétés, leur mode de développement économique et le rythme de celui-ci.
- Les caractéristiques des différentes étapes du développement des sociétés humaines comme la vie nomade, la chasse et la cueillette, la civilisation agricole, industrielle et post-industrielle, ainsi que leurs effets respectifs sur l'environnement.
- Le rôle de la science et de la technologie dans l'évolution des sociétés et les effets de la technologie sur l'environnement.
- Les théories et les grands courants de l'activité économique et leurs effets respectifs sur l'environnement, les sociétés et les cultures.
- Le processus d'urbanisation et les conséquences de la déruralisation.
- Les liens mutuels entre les questions politiques, économiques, environnementales et sociales dans le monde d'aujourd'hui.
- La façon dont différents points de vue et théories envisagent l'environnement écologique et humain.
- La coopération au plan national et international pour chercher à résoudre les problèmes mondiaux communs et pour mettre en œuvre des stratégies favorables au développement durable.
- Les implications pour la communauté planétaire des changements d'ordre politique, économique et socioculturel nécessaires pour permettre un développement durable.

22 <http://www.lsf-lst.ca/fr/what-is-esd/esd-learning-outcomes> (page consultée le 15.02.2012).

-
- Les modalités présidant à la planification, à la définition et à la mise en oeuvre des mesures par lesquelles les gouvernements, le secteur privé, les organisations non-gouvernementales et le grand public peuvent contribuer à l'atteinte du développement durable.

Habiletés

Liste des habiletés dont les jeunes d'aujourd'hui auront besoin pour contribuer à un avenir viable.

- Formuler de façon appropriée les questions permettant d'orienter les activités pertinentes d'étude et de recherche.
- Définir des concepts fondamentaux tels que l'environnement, la collectivité, le développement et la technologie et appliquer ces définitions à l'expérience locale, nationale et mondiale.
- Recourir à une variété de sources d'information et de technologies pour tenter de trouver des réponses satisfaisantes.
- Évaluer la nature des partis-pris et les différents points de vue existants.
- Établir des hypothèses en s'appuyant sur une information objective, une analyse critique et une synthèse approfondie; en vérifier ensuite la validité en regard des informations nouvelles et de l'expérience et des convictions individuelles.
- Communiquer efficacement information et points de vue.
- Chercher à atteindre un consensus par la négociation et résoudre les conflits de façon concertée.
- Élaborer des stratégies de coopération permettant d'identifier les initiatives à prendre pour modifier les rapports actuels entre la préservation de l'environnement et le développement économique.

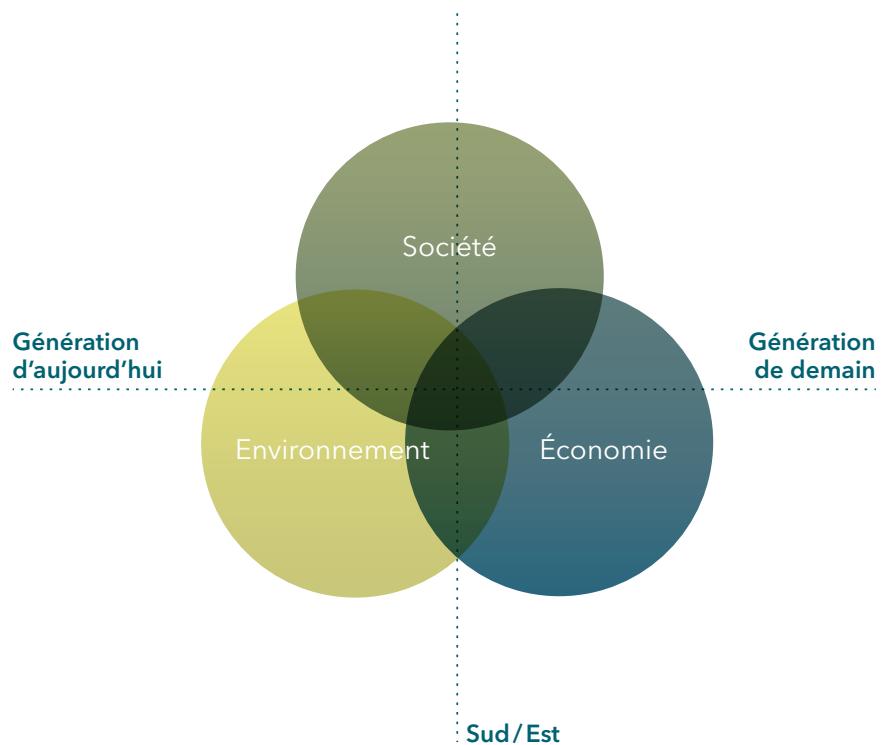
Attitudes

Liste des attitudes et des valeurs que les jeunes d'aujourd'hui devront acquérir pour devenir des citoyens responsables au XXIe siècle.

- Se rendre compte de l'adaptabilité, de la fragilité et de la beauté de la nature, ainsi que de l'interdépendance et de l'importance égale de toutes les formes de vie.
- Se rendre compte que les ressources de la planète, sans lesquelles toute vie humaine serait impossible, sont limitées.
- Se rendre compte du rôle que jouent l'ingéniosité humaine et la créativité individuelle pour nous permettre de survivre et de chercher comment réaliser des progrès satisfaisants et durables.
- Se rendre compte du pouvoir qu'ont les êtres humains de modifier l'environnement.
- Reconnaître sa propre valeur et être bien ancré dans sa culture et dans sa communauté.
- Respecter les autres cultures et se rendre compte de l'interdépendance de l'ensemble de la communauté humaine.

- Adopter un point de vue planétaire et faire preuve de loyauté envers la communauté mondiale.
- Ne pas fermer les yeux sur les inégalités et les injustices, avoir à cœur le respect des droits de la personne et la recherche d'une solution pacifique aux conflits.
- Se rendre compte des difficultés qu'a la communauté humaine à déterminer comment réaliser le développement durable et à effectuer les changements nécessaires.
- Savoir faire la part des choses entre des priorités parfois opposées.
- Adopter personnellement un mode de vie respectueux de l'environnement et prendre à cœur de participer activement au changement.
- Évaluer avec réalisme l'urgence des problèmes à résoudre par la communauté mondiale et se rendre compte que, vu leur complexité, l'atteinte du développement durable nécessite une planification à long terme.
- Se montrer optimiste et envisager de façon positive son propre avenir et celui de la société.
- Se rendre compte de l'importance et de la valeur de la responsabilité et de l'initiative individuelles.

Modèle des trois cercles - durabilité faible



Le modèle des trois cercles (cf. schéma), utilisé entre autres par l'ARE²³, s'oriente davantage à un concept de durabilité faible. La croissance économique, la sécurité sociale et la disponibilité écologique y sont considérés comme des objectifs à importance égale, qu'il s'agit de maintenir en équilibre. La durabilité faible part du principe, que les ressources écologiques, économique et sociales sont interchangeables. Il serait par exemple envisageable d'épuiser les ressources naturelles, c'est-à-dire le capital naturel, si l'équivalent en ressources humaines ou matérielles peut être mis à disposition pour les remplacer. Le concept de durabilité faible méconnaît pourtant des faits scientifiques indéniables : l'écosystème Terre présente des limites, non expansives, avec des cycles de matières fermés. Le système est ouvert par rapport à l'énergie solaire, mais là encore cette dernière n'est ni croissante, ni illimitée.²⁴

Dans sa stratégie pour le développement durable (2008), le Conseil fédéral a opté pour la voie médiane en se basant sur le concept de « durabilité faible plus ». Celui-ci permet une certaine interchangeabilité entre les ressources écologiques, sociales et économiques, pour autant que le cadre existant (lois, valeur limites, limites éthiques, etc.) soit respecté, que ces échanges ne se fassent pas systématiquement au détriment de la même dimension et que les limites de capacité de la biosphère soient globalement respectées.²⁵

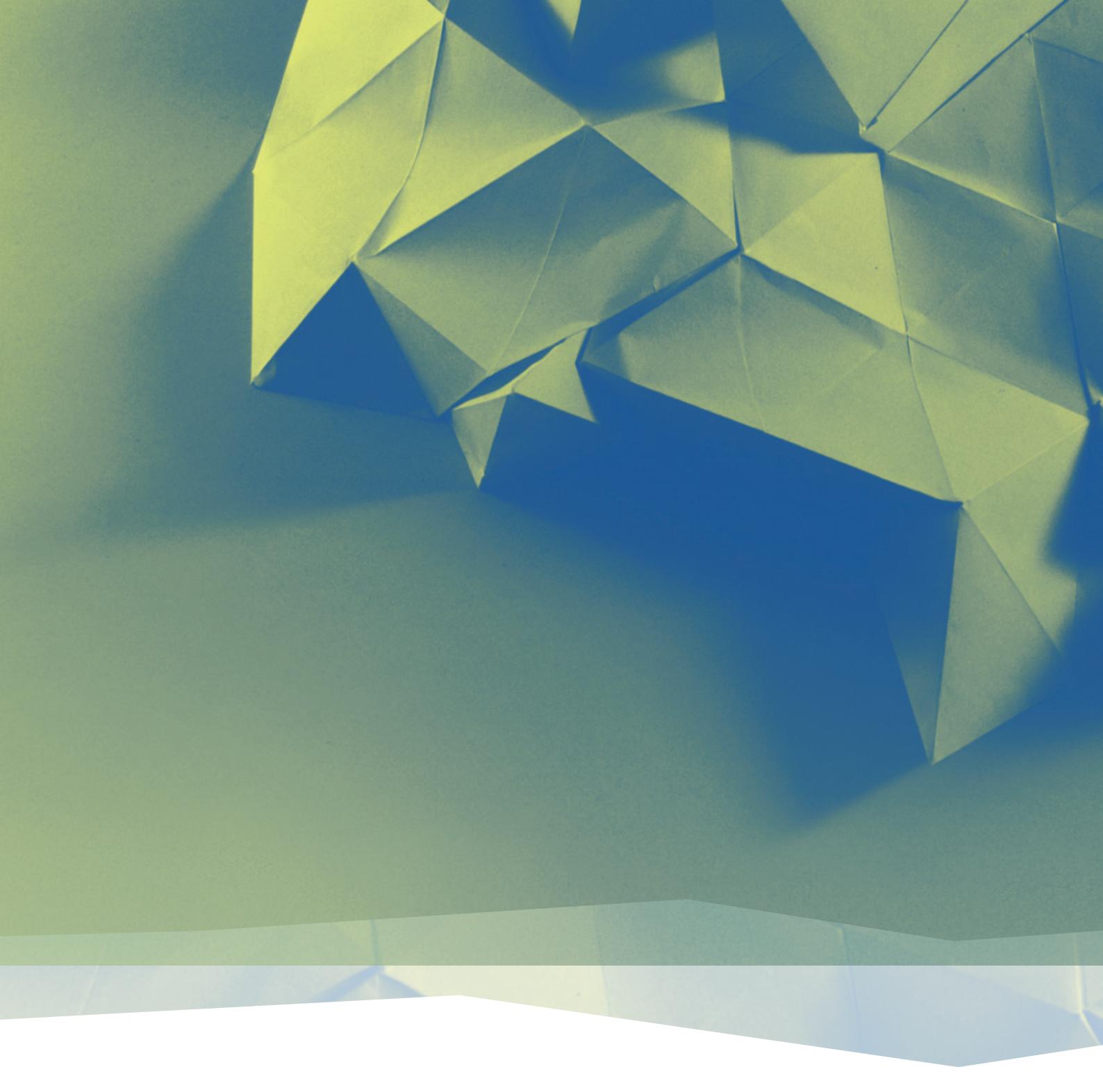
Définitions de la compétence selon F. E. Weinert et G. Le Boterf

La FUB et le REE s'appuient sur les définitions de compétence de F. E. Weinert et de G. Le Boterf. Weinert définit une compétence comme la combinaisons de capacités et d'aptitudes cognitives dont l'individu dispose ou qu'il peut acquérir pour résoudre des problèmes précis, ainsi que les dispositions motivationnelles, volitives et sociales qui s'y rattachent pour pouvoir utiliser avec succès et responsabilité les résolutions de problèmes dans des situations variables. (cf. Weinert, F. E. (2001). *Leistungsmessung in Schulen*. Weinheim et Bâle). Cette définition est notamment utilisée pour le Lehrplan 21 (cf. *Grundlagen zum Lehrplan 21*, 2010, p. 14, http://www.lehrplan21.ch/sites/default/files/Grundlagenbericht_0.pdf, page consultée le 18.10.2010.): «Nach dem Pädagogen Franz E. Weinert umfassen Kompetenzen Fähigkeiten, Fertigkeiten und Wissen, aber auch Bereitschaften, Haltungen und Einstellungen, über die Lernende verfügen müssen, um neuen Anforderungssituationen gewachsen zu sein.» Le Boterf définit la compétence comme un savoir-agir, c'est-à-dire un savoir intégrer, savoir mobiliser et transférer un ensemble de ressources (connaissances, savoirs, aptitudes, raisonnements, etc.) dans un contexte donné pour faire face aux différents enjeux rencontrés ou pour réaliser une tâche. (Le Boterf, 1995). Ce savoir-agir intègre un vouloir agir (la motivation de l'individu et le contexte), et un pouvoir agir (existence d'un contexte, d'une organisation de travail, de choix de management, de conditions sociales qui rendent possibles et légitimes la prise de responsabilité et la prise de risques).

23 Office fédéral du développement territorial (ARE), <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00260/02006/index.html?lang=fr> (page consultée le 6.9.2011).

24 Daly, H. (1996). Consumption: Value added, physical transformation and welfare. in: *Getting Down to Earth: Practical Applications of Ecological Economics*. Washington : Island Press, p. 49 voir aussi Hawken, P.: "We have failed to recognize that, just as in the lives of cells, the conditions of ecological systems are not established by human laws but by Nature's rules, rules which are non-negotiable and fundamentally rooted in the laws of physics." (cité in Porritt, J. (2000). *Playing Safe: Science and the Environment*. London: Thames & Hudson, p. 103.

25 Conseil fédéral suisse (2008). *Stratégie pour le développement durable: lignes directrices et plan d'action 2008-2011*. Berne. p. 10



**Réseau romand des organisations
actives en éducation à l'environnement
(REE)**

www.educ-envir.ch/acteurs/reseaux/ree

Fondation suisse d'Education
pour l'Environnement
Monbijoustrasse 31
3011 Berne

T 031 370 17 70
info@sub-fee.ch